



### Point ressources humaines



Geneviève Notin remplace Maryline Hernandez, en arrêt maladie, depuis le 27 août. Elle assure l'entretien des locaux, l'accueil périscolaire et la cantine.

Au service technique, après les départs de Christophe Bonny et Philippe Michon, cet été, deux agents avaient été recrutés, mais pour diverses raisons, leur contrat a été écourté. Depuis le 23 septembre, puis le 7 octobre, Noah Bouchut et Maxime Dumas ont pris le relais.

Aucune période de tuilage n'ayant pu être effectuée, ces deux nouveaux agents vont apprendre leur travail au fur et à mesure des tâches à réaliser. Originaire de Fontanès, Noah aura un peu plus de facilités que Maxime qui habite à Saint-Héand. Souhaitons-leur la bienvenue et soyons indulgents car la diversité des travaux est importante.



Merci à Stéphane Grataloup, paysagiste à Fontanès, qui a accepté d'effectuer quelques heures d'entretien chaque semaine sur les espaces verts. Un autre prestataire est également intervenu au parc du château pour rattraper le retard accumulé ces derniers mois.



### Quelques rappels

- Dans les lotissements et particulièrement ceux du Rio, de Bellevue, du Mottet ainsi que sur le parking de l'église, des aires de retournement permettent de réaliser des manœuvres, notamment pour les véhicules de secours, le camion poubelle et le tracteur de déneigement. Afin de faciliter ces manœuvres, aucun stationnement n'est autorisé hors des places prévues.
- A l'approche de l'hiver, nous rappelons qu'il convient à chacun de déneiger le trottoir devant son habitation en cas de neige.
- Rappelons aussi que la loi Montagne impose que tous les véhicules soient équipés de pneus d'hiver (ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige) du 1er novembre au 31 mars. La commune de Fontanès est concernée par cette réglementation.
- Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des véhicules et qu'ils ne cachent pas les panneaux de signalisation et la visibilité en intersection de voirie.

- Plusieurs dépôts sauvages de déchets (pneus, sacs de bouteilles en verre vides, ...) ont été relevés à différents endroits de stockage des poubelles (le Pilon, le Gonachon, ...). Les employés et/ou les élus sont amenés à nettoyer ces emplacements, par respect pour eux, ces déchets doivent être déposés aux emplacements dédiés : bacs à verre et déchèterie.



## La rentrée scolaire

Dès juillet, les deux classes de maternelle et CP-CE1-CE2 ont déménagé pour laisser place aux travaux de réfection du bâtiment « école – périscolaire – dojo – voirie ».



C'est ainsi qu'en septembre, Danielle, Elisabeth, Flora et Mireille ont accueilli les 54 élèves dans un espace contraint des locaux du bâtiment « école – mairie ». Les élèves de CP et CE sont installés au rez-de-chaussée dans la salle de la bibliothèque (déplacée à la cure pour la durée des travaux). Les élèves de maternelle ont pris place dans l'une des deux classes situées à l'étage.

L'accueil périscolaire se tient désormais dans la salle du conseil municipal, et les réunions du conseil municipal à la Maison du Plâtre

Si cette rentrée scolaire s'est bien déroulée, c'est en partie grâce à l'équipe éducative qui œuvre pour le bien-être des enfants. Un grand merci à tous ceux qui ont participé et qui font en sorte que les conditions d'accueil et d'enseignement restent satisfaisantes.

La restauration scolaire connaît un nombre important d'élèves inscrits, pouvant compter certains jours jusqu'à 38 enfants, nécessitant le renfort d'élus pour les encadrer.

Nous rappelons que les inscriptions aux services périscolaires sont obligatoires et doivent se faire avant le **mercredi soir pour la semaine suivante**. Cela permet de définir le nombre d'encadrants nécessaires et d'ajuster les commandes de denrées alimentaires.

Si la date d'inscription n'est pas respectée, la municipalité ne peut garantir l'accès aux services.



Manon Fayolle, responsable du service périscolaire, reste à votre écoute pour toute question et/ou complément d'information.



## Travaux bâtiment « Ecole – Périscolaire – Dojo – Local technique »

Les travaux de restructuration de ce bâtiment ont démarré en juin. La phase de désamiantage est désormais terminée et les travaux de maçonnerie sont actuellement en cours.

Le chantier s'exécute dans des conditions particulières avec la proximité de l'école et des voies de circulation. Bien conscient des gênes occasionnées pour les usagers, notamment pour le stationnement, une attention particulière est demandée aux artisans pour l'organisation du stockage des matériaux et engins, le nettoyage du chantier et le travail en sécurité.



**Rappel** : rue de l'Ecole, les places de stationnement en épis sont réservées aux clients de la boulangerie et aux personnes se rendant à l'école. La durée de stationnement est limitée.



## Nouveau mandat du conseil municipal des enfants

À la suite des dernières élections qui se sont déroulées début juillet, le nouveau CME composé de Robin Fougère, Clémence Grange, Tynaël Guyot-Leblanc, Alix Rivier, Ethan Malosse, Mayssa Kernou et Manon Di Rocco s'est réuni les mercredis 11 septembre et 5 octobre.



Grâce aux nombreuses idées des enfants, des projets ont été définis. Ils s'articulent autour de l'environnement et la nature, le vivre ensemble et le respect, la solidarité et la vie du village. Parmi les actions et projets, il y a la rencontre avec le conseil municipal adulte, une volonté de communiquer sur la biodiversité aquatique et

autres animaux, l'installation de « sacs à crottes » et la participation à l'inauguration de l'école. Ces projets peuvent évoluer au cours du mandat et être complétés par d'autres actions.



## Nouvelle piscine intercommunale

Le 4 octobre dernier, le projet s'est concrétisé par la signature du marché global de performance entre l'entente intercommunale de la nouvelle piscine et l'entreprise **Chazelles**, mandataire de plusieurs entreprises, qui vont construire ce nouveau complexe et assurer la maintenance pour au minimum 8 ans.



## Nouvelles modalités d'accès aux déchèteries

A partir du 4 novembre prochain, pour accéder aux déchèteries du territoire vous devrez présenter un QR code. Le flyer ci-joint vous donne les nouvelles modalités de fonctionnement.

Pour l'inscription préalable, voici les étapes à suivre :

1. Se rendre sur le site [decheteries.saint-etienne-metropole.fr](http://decheteries.saint-etienne-metropole.fr)
2. **Créer un compte** en renseignant votre adresse mail et un mot de passe
3. **Faire votre demande d'inscription** en transmettant vos coordonnées et un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers
4. Quelques jours plus tard, dès validation par les services de SEM, vous recevrez un mail de confirmation
5. Retourner sur votre compte pour y **renseigner le ou les véhicules** de votre foyer.
6. Imprimer  **votre QR Code** et/ou l'enregistrer sur votre téléphone.

Toutes ces démarches sont possibles en papier en vous rendant directement en déchèterie. Sur rendez-vous, le Point de Médiation Numérique peut aussi vous aider dans ces démarches.



## Fonds Air Bois

Brûler du bois émet des polluants dans l'air, en particulier lorsque la combustion est réalisée dans de mauvaises conditions. Mais un appareil performant bien utilisé émet jusqu'à dix fois moins de particules fines et consomme cinq fois moins de bois qu'un vieil appareil.

C'est la raison pour laquelle Saint-Etienne Métropole et l'ADEME (agence de la transition écologique) vous soutiennent grâce au Fonds Air Bois.

Le Fonds Air Bois est une aide financière qui vous est destinée si vous souhaitez remplacer votre ancien système de chauffage au bois (installé avant 2002) : foyer ouvert ou fermé, poêle, cuisinière, chaudière par un équipement labellisé (poêle à granulés, bûches, plaquettes...) plus performant, plus économe et moins polluant.

- **Montant** : jusqu'à 1 500 €\* en fonction du système de chauffage adopté
- **Conditions** : habiter une des 53 communes de SEM, être propriétaire occupant ou bailleur de son logement, se chauffer au bois (bûches ou granulés)
- **Contact** : pour bénéficier de l'aide « Fonds Air Bois », contactez Rénov'actions42 (04.77.41.41.25), le service public de la rénovation de la Loire. Pour confirmer votre éligibilité et vous accompagner à chaque étape de vos démarches.

Si vous envisagez d'améliorer l'isolation de votre habitat en plus de votre système de chauffage, vous pourriez être éligible à une aide supplémentaire pouvant atteindre 10 000 €.

*\*sous condition de ressources*



## Service de La Poste

Le centre de distribution de La Poste nous signale que certaines boîtes aux lettres sont difficiles d'accès. Il convient donc d'entretenir l'abords de votre boîte aux lettres pour faciliter le travail du facteur, en évitant par exemple qu'un excès de végétation et/ou que des poubelles en empêchent l'accès.



## Services d'urgence

Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le **0 800 112 112**

**Ceci n'est pas un spam !**

Pensez à enregistrer dès maintenant ce numéro dans vos contacts

Lorsque vous composez un numéro d'urgence (17, 18, 112 ou 197), des informations essentielles, comme votre numéro de téléphone, peuvent vous être demandées afin de permettre aux centres d'appels de vous rappeler si des informations supplémentaires sont nécessaires, telles qu'un complément d'adresse ou des précisions sur la situation.

Dans ce cas, les services d'urgence utilisent désormais un numéro unique, le **0800 112 112**, pour **rappeler les personnes ayant contacté les secours**. Ce nouveau numéro s'inscrit dans un cadre technique et juridique renforcé visant à garantir la transparence des communications et à protéger les informations confidentielles. Vous pouvez enregistrer ce numéro dans vos contacts.

Les numéros d'urgence pour contacter directement les services restent inchangés (appel gratuit 24h/24) :

- 17 : Police Gendarmerie
- 18 : Pompiers
- 112 : N° d'appel d'urgence européen
- 197 : N° d'alerte attentat ou enlèvement



## Cérémonie du souvenir

Elle aura lieu le dimanche 17 novembre à 11h devant le monument aux Morts. Comme les années précédentes, les anciens combattants et les enfants du CME participeront. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié sera servi à la Maison du Plâtre.



## Soirée chauve-souris

Venez à la rencontre des chauves-souris avec la Ligue de Protection des Oiseaux, le vendredi 18 octobre de 18h à 20h, à la Maison du Plâtre. Gratuit et pour tous les publics.

**LPO** Agir pour la biodiversité  
Commune de Fontanès

# A la rencontre des chauve-souris

Vampires qui s'accrochent dans les cheveux ? Prêtes à nous mordre ?  
Qui boivent notre sang ?

A l'approche d'Halloween, démêlez le vrai du faux au travers d'activités ludiques et d'une sortie à Fontanès pour observer les chauves-souris (sous réserve des conditions météorologiques).  
A partir de 6 ans.

**RDV le 18/10/24 À 18h**  
**À la maison du Plâtre**

1 rue du Plâtre - 42140 Fontanès  
Contact Mairie : \_04 77 20 87 08



## Du côté des associations...

### Comité des fêtes

Le Comité des fêtes innove et vous propose un concours de coinche hivernal en doublette du 1er novembre au mois de mars. Vous pourrez jouer soit à votre domicile soit à la boulangerie sur les horaires d'ouverture.

Merci de vous inscrire avant le 25 octobre (20 € la doublette) soit en utilisant la fiche déposée à la boulangerie ou par mail [comitedesfetes.fontanes@gmail.com](mailto:comitedesfetes.fontanes@gmail.com).

Repas offert à tous les participants lors de la soirée de clôture au mois de mars.

### MJC

#### Activités

Les activités de la MJC ont redémarré cette fin septembre avec une bonne dynamique.

Il nous reste encore quelques places pour :

- Ado training : mardi de 18h10 à 19h10 (contact : [adotraining@mjcfontanes.org](mailto:adotraining@mjcfontanes.org) ou 06.11.17.72.64).
- Pilates : lundi soit de 15h30 à 16h30, soit de 20h15 à 21h15 (contact : [pilates@mjcfontanes.org](mailto:pilates@mjcfontanes.org) ou 06.84.52.60.65).
- Yoga : vendredi de 9h à 10h (contact : [yoga@mjcfontanes.org](mailto:yoga@mjcfontanes.org) ou 06.84.52.60.65).

Si vous hésitez encore, vous pouvez toujours faire un cours d'essai avant de vous inscrire.

#### Appel aux bénévoles

Depuis de nombreuses années, la MJC de Fontanès participe activement au dynamisme du village en proposant une offre d'activités riche et variée, permettant aux enfants comme aux adultes de pouvoir pratiquer sports ou activités culturelles à un tarif souvent plus attractif que ce qui se pratique dans les villes environnantes. Comme vous le savez, ces tarifs sont possibles car tout le travail de gestion est réalisé par une équipe de bénévoles dévoués qui œuvrent dans l'ombre au bon fonctionnement de la MJC.

Lors de la dernière assemblée générale, une partie de l'équipe a été renouvelée et de nouveaux membres ont rejoint le bureau avec de nouveaux projets et de nouvelles idées. Après avoir donné de leur temps pendant de nombreuses années, d'autres membres du bureau vont passer le relais lors de la prochaine assemblée générale. C'est pourquoi nous avons besoin de vous pour continuer à faire vivre la MJC. Les membres du bureau et du conseil d'administration sont actuellement en pleine réflexion pour faire évoluer l'organisation de la structure vers un fonctionnement de type « collégial » qui permettrait une gestion plus collective de la MJC.

Vous êtes motivé pour nous accompagner dans cette nouvelle aventure ? Venez rejoindre une équipe dynamique et apporter vos idées, vos envies, votre énergie et vos compétences ! Vous pouvez devenir membre du conseil d'administration (une réunion environ tous les trimestres) ou membre du bureau (une réunion par mois).

N'hésitez pas à nous contacter : [contact@mjcfontanes.org](mailto:contact@mjcfontanes.org).

## **Bibliothèque**

C'est la reprise à la bibliothèque ! L'équipe des bénévoles a investi les nouveaux locaux, place du Levant. Les locaux ont été aménagés pour accueillir les lecteurs dans de bonnes conditions.

Le Coin des Histoires a repris depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Les enfants de 3 à 6 ans sont attendus chaque premier dimanche du mois, de 10h30 à 11h. Et une matinée par mois, Françoise et Céline accueillent les enfants et les nounous de la Maison d'Assistantes Maternelles, pour un moment de découverte autour des livres.

D'autres projets d'animations sont en cours de réflexion : création d'un club de lecture, organisation des « Nuits de la lecture » du 23 au 26 janvier 2025, ...

L'actualité de ce trimestre, c'est la préparation de la « Fontaine aux livres ».

**La Fontaine aux livres**  
**Maison du Plâtre**  
**Samedi 23 novembre de 14h à 18h**  
**Dimanche 24 novembre de 10h à 17h**

Nous accueillerons 5 auteurs : Robert Ayats, Séverine Laurent, Fanny Monod, Jean Louis Nogaro et Maria Mischitelli. Enquête policière interactive, histoires pour les petits, atelier manuel autour du thème de Noël et Mots fléchés géants... des animations pour tous les âges !

Pour en savoir plus sur nos actualités, suivez-nous sur [Facebook](#) ou [Instagram](#) !

## **Cinéma des Monts du Lyonnais**

Rendez-vous à la salle du Foyer pour découvrir 3 séances de cinéma prévues dans les semaines à venir :

- Samedi 19 octobre : 17h30 – Petit panda en Afrique
- Samedi 19 octobre : 20h30 – Emilia Perez
- Samedi 2 novembre : 17h30 – Mon Petit Halloween (dès 4/5 ans)
- Samedi 2 novembre : 20h30 – Quand vient l'automne
- Samedi 16 novembre : 17h30 – Le robot sauvage
- Samedi 16 novembre : 20h30 – C'est le monde à l'envers

## **Comité foire**

**Appel au volontariat** : le comité de la foire, réunissant toutes les associations du village, est à la recherche active de bénévoles pour prêter main forte lors de la prochaine foire de la Saint-Martin, qui se tiendra le lundi 11 novembre.



Votre aide est essentielle pour assurer le bon déroulement de cet événement festif et convivial.

Le QR code, ci-contre, est disponible pour vous faciliter l'inscription, en tant que bénévole. Il suffit de le scanner avec votre smartphone pour accéder à une plateforme où vous pourrez choisir un créneau horaire parmi ceux proposés. N'oubliez pas de bien renseigner votre nom et prénom lors de votre inscription.

## APE

Voici les dates à retenir :

- Lundi 11 novembre : dans le village de Fontanès se déroulera la Foire. L'APE aura besoin d'aide pour l'organisation de la soupe, du vide grenier et de la Tombola.
- En décembre : ce sera le moment de couper votre sapin de Noël. Pour cela, rendez-vous à la pépinière « Mon beau Sapin », 8 hameau des Buis, 42350 La Talaudière.  
N'oubliez pas de dire que vous venez de la part de l'Association des Parents d'élèves de Fontanès.
- Samedi 7 décembre : le Père Noël arrivera avec son traineau et ses cadeaux au village de Fontanès pour le célèbre et magique arbre de Noël de l'école.

## Bab-UI-Mussarat

Pour des raisons de calendrier, nous ne sommes pas en mesure d'organiser notre repas annuel le dimanche 17 novembre comme prévu initialement. Il aura lieu le dimanche 16 février 2025, à la Maison du Plâtre. Nous vous accueillerons avec plaisir !

## Les lutins en ski de Font'

**Appel au volontariat** : les lutins ont une nouvelle fois besoin d'aide pour réaliser les décorations de Noël. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre soutien avec vos petites mains pour que Fontanès s'illumine aux lueurs des fêtes de fin d'année.

Nous nous retrouvons sur les « pistes du Rio », les samedis 16 et 23 novembre à partir de 8h30.

Si vous avez des décorations de Noël dont vous voulez vous séparer (boules, guirlandes, ...), l'équipe de lutins est preneuse. Alors n'hésitez pas à les déposer dans le panier prévu à cet effet à la boulangerie avant le 23 novembre.

Grâce à vos dons, le village sera embelli. Merci pour votre générosité !

# AGENDA

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
<b>Octobre</b>			
<b>Vendredi 18 octobre de 18h à 20h</b>	Soirée chauve-souris	LPO	Maison du Plâtre
<b>Samedi 19 octobre</b>	Repas des Aînés	CCAS et Comité des fêtes	Maison du Plâtre
<b>Samedi 19 octobre à 17h30 et à 20h30</b>	Séance de cinéma « Petit panda en Afrique »	MJC	Le Foyer
	Séance de cinéma « Emilia Perez »	MJC	Le Foyer
<b>Novembre</b>			
<b>Vendredi 1<sup>er</sup> novembre</b>	Lancement concours coinche	Comité des fêtes	A domicile et à la boulangerie
<b>Samedi 2 novembre à 17h30 et à 20h30</b>	Séance de cinéma « Mon petit Halloween »	MJC	Le Foyer
	Séance de cinéma « Quand vient l'automne »	MJC	Le Foyer
<b>Dimanche 3 novembre à 10h30</b>	Le Coin des Histoires	MJC	Bibliothèque (la Cure)
<b>Mercredi 6 novembre</b>	Conseil municipal des enfants	Municipalité	Maison du Plâtre
<b>Jeudi 7 novembre à 16h30</b>	Vente de pommes et jus de fruits	Ecole	Cour de l'Ecole
<b>Vendredi 8 novembre</b>	Conseil municipal	Municipalité	Maison du Plâtre
<b>Lundi 11 novembre</b>	Foire de la Saint-Martin	Comité Foire	Rues du village
<b>Samedi 16 novembre à 8h30</b>	Atelier décorations de Noël	Les lutins en ski de Font'	Zone de loisirs du Rio
<b>Samedi 16 novembre à 17h30 et à 20h30</b>	Séance de cinéma « Le robot sauvage »	MJC	Le Foyer
	Séance de cinéma « C'est le monde à l'envers »	MJC	Le Foyer
<b>Dimanche 17 novembre à 11h</b>	Cérémonie du souvenir	Municipalité	Monument aux Morts
<b>Samedi 23 novembre à 8h30</b>	Atelier décorations de Noël	Les lutins en ski de Font'	Zone de loisirs du Rio
<b>Du samedi 23 au dimanche 24 novembre</b>	Fontaine aux livres	MJC	Maison du Plâtre
<b>Décembre</b>			
<b>Vendredi 6 décembre</b>	Conseil municipal	Municipalité	Maison du Plâtre
<b>Samedi 7 décembre</b>	Arbre de Noël	APE	Le Foyer
<b>Dimanche 8 décembre à 10h30</b>	Le Coin des Histoires	MJC	Bibliothèque (la Cure)
<b>Mercredi 11 décembre</b>	Conseil municipal des enfants	Municipalité	Maison du Plâtre

Retrouvez cette feuille d'informations municipales enrichie de photos et d'illustrations sur le site internet de la commune.

